

► Licence DÉCOUVERTE

- 1 Découvrez l'activité en **3 jours** (*licence découverte 3 jours*)
- 2 Apprenez et pratiquez en **6 jours** (*licence découverte 6 jours*)



Ces licences vous permettent de **découvrir le vol en planeur** en toute sécurité avec un commandant de bord* expérimenté **ou de débiter l'apprentissage du pilotage** avec un instructeur*.

Privilèges :

- Volez en biplace uniquement ;
- apprenez à piloter si vous le souhaitez ;
- participez aux activités du club toute l'année.

Validité :

- 3 ou 6 jours de vol dans l'année entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre (consécutifs ou pas) ;
- toute l'année pour les activités du club au sol ;
- licence 3 jours renouvelable une fois dans la même année ;
- licence 6 jours renouvelable annuellement.



► Licence TEMPO

Vous disposez de 12 jours pour profiter des plaisirs du vol et perfectionner votre pilotage.

Privilèges :

- Volez en commandant de bord* ;
- perfectionnez votre pilotage ;
- participez à des stages d'entraînement.

Validité :

- 12 jours consécutifs quelle que soit la période de l'année ;
- renouvelable annuellement.

